



3.3.2 LA GESTION DES RESSOURCES

3.3.2.1 La réduction des ressources

Les moyens financiers sont l'une des questions les plus cruciales sur le plan de la gestion. Notre budget a été réduit de 292 millions de dollars depuis les sept dernières années, ce qui a donné lieu à une réduction des effectifs de 15 %. Malgré ces coupes, notre mandat reste inchangé, et l'on n'en attend pas moins de nous que nous maintenions et élargissions notre présence à l'étranger et que nous offrions des niveaux et une qualité de service identiques, voire supérieurs. Rappelons par exemple qu'au cours des dix dernières années, les points de service fédéraux à l'étranger ont augmenté de 12 %. Le Canada est aujourd'hui représenté dans 104 pays et compte 159 bureaux diplomatiques, consulaires et satellites. À quoi il faut ajouter 95 autres endroits qui sont ou seront sous peu desservis par des consuls honoraires. De plus, la charge de travail que représentent la transformation de la structure globale et le renouvellement des systèmes internationaux de gouvernement intensifient les pressions qu'exercent des facteurs internes comme l'Examen des programmes et l'adaptation aux nouveaux besoins en matière de gestion du personnel et de technologie. Nos dépenses non discrétionnaires eu égard aux contributions obligatoires et au soutien que nous devons aux autres ministères gouvernementaux à l'étranger ne cessent d'augmenter.

3.3.2.2 Les pressions exercées sur les ressources

Le principal défi que le ministère a à relever en termes de ressources est la longue liste de dépenses à prévoir pour les années financières 1998-1999 (95 millions), 1999-2000 (97 millions) et 2000-2001 (140 millions). Beaucoup de ces nouvelles dépenses sont en fait inévitables (par exemple, la Convention d'interdiction complète des essais d'armes nucléaires, les sommets ultérieurs de la Francophonie ou de l'OEA, etc.). Il y a aussi un certain nombre de questions critiques pour l'avancement des objectifs de la politique intérieure et de la politique étrangère, depuis la ratification interne de la Convention d'interdiction des mines terrestres jusqu'à la création d'un Accord de libre-échange à l'échelle des Amériques.

Enfin, il y a des pressions d'ordre administratif et infrastructurel propres au ministère et attribuables au contexte international dans lequel s'exercent ses activités. Il faut que nos systèmes de technologie de l'information soient capables de relever le défi de l'an 2000, non seulement pour que nous puissions protéger notre réseau de communications mondiales, mais pour que les systèmes indispensables à notre mission fonctionnent correctement pour offrir une aide et un soutien consulaires relativement à nos intérêts commerciaux à l'étranger, dans les régions les plus touchées du globe. D'autres pressions, comme le déménagement de la représentation du Canada de Bonn à Berlin, exigent que le ministère réaffecte ses rares ressources pour s'adapter à l'évolution de la situation internationale.

3.3.2.3 La réaffectation des ressources

Dans la mesure où les pressions exercées par les programmes et par les nouvelles initiatives de politique sont assorties d'un degré de priorité suffisant pour justifier un supplément de dépenses, le ministère réaffecte des ressources en puisant dans le budget actuel. Le climat d'austérité actuel ne permet pas au Conseil du Trésor d'accorder des fonds supplémentaires au MAECI plus que